COMMUNIQUE DE PRESSE

# Informations complémentaires suite à l'attaque dont le Crédit Mutuel Arkéa a été victime

**Brest, le 4/11/2026 à 17h30 - Suite au dernier communiqué de presse diffusé à 13h00, vous trouverez ci-dessous des précisions pour répondre aux principales questions que vous nous avez adressées.**

**1/ Concrètement, que s'est-il passé ?**
Les attaquants ont utilisé le compte propre de Crédit Mutuel Arkéa pour réaliser des transactions vers d'autres acteurs bancaires, qui leur ont ensuite potentiellement permis de convertir cet argent en crypto monnaie via des plateformes spécialisées. Ils ne sont donc pas passés par des comptes de clients de ses fédérations ni de ses filiales. Nous avons communiqué sur le fait que cet incident n'entraîne aucune conséquence financière pour nos clients. Dès l'identification de cette attaque, nos équipes ont immédiatement activé les dispositifs de sécurité nécessaires pour contenir l'incident et empêcher tout nouveau mouvement frauduleux à notre encontre.

**2/ Les attaquants sont-ils passés par Fortuneo, comme on a pu le lire dans la presse ?**
Non. Contrairement à ce qui a pu être écrit, aucune "entrée" ne s'est faite par Fortuneo. Les attaquants sont passés par la plateforme d'un de nos prestataires et ont ainsi atteint le Crédit Mutuel Arkéa directement.

**3/ Quels sont les impacts pour les clients du réseau ou de Fortuneo ?**
Aucun. Nous tenons à rassurer l'ensemble de nos clients : cet incident n'entraîne aucune conséquence sur leurs avoirs. Il a seulement entraîné une exécution différée de certaines opérations de virement.
Cet incident est aujourd'hui maîtrisé. La quasi-totalité des opérations a pu reprendre son cours dans la matinée, après que le Groupe et ses filiales se soient assurés de vérifications et de la mise en place de mesures de sécurisation renforcées.

**4/ Une erreur humaine chez Arkéa est-elle la cause de l'attaque ?**
Non. Il s'agit d'une attaque sophistiquée venant de l'extérieur, qui est maintenant circonscrite.
Nos dispositifs de sécurité ont permis d'identifier très rapidement les activités suspectes et de prendre les mesures nécessaires pour contenir l'attaque.
Nos équipes travaillent avec les autorités compétentes, judiciaires et policières, pour déterminer précisément l'origine de l'attaque et son modus operandi.

**5/ Avez-vous pris rapidement des mesures pour contrer cette attaque ?**
Dès la détection de cette attaque, les mesures nécessaires ont été prises dans le cadre des procédures de crises existantes. L'incident est aujourd'hui maîtrisé.
Conformément aux procédures usuelles, le Groupe s'est rapproché des instances compétentes et de supervision, afin de les informer de la situation.
Les équipes se sont mobilisées en conséquence et la décision a été prise, par mesure de précaution, de suspendre temporairement certaines transactions afin de sécuriser les opérations et de prévenir tout mouvement frauduleux.

**6/ Confirmez-vous que 118 millions d'euros (133 millions de dollars) ont été dérobés ?**
Nous ne confirmons pas ces informations et pouvons simplement valider l'ordre de grandeur.
Nos équipes poursuivent leurs travaux pour évaluer précisément les conséquences financières de cette attaque : une partie des fonds concernés a pu être bloquée, et d'autres actions sont en cours afin de les recouvrer. S'il est donc encore trop tôt pour communiquer un montant définitif, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que les montants en jeu ne sont absolument pas de nature à remettre en cause la santé et la solidité financière du Crédit Mutuel Arkéa.

**7/ Dans votre communiqué vous parlez de phishing, est-ce que cela signifie que des données de clients ont été compromises ?**
Dans le contexte d'attaques de cette nature, il est fréquent d'observer une recrudescence des tentatives de phishing qui viseraient à extorquer des données confidentielles. Il nous semble donc indispensable de sensibiliser nos clients à titre préventif en les appelant à la plus grande vigilance.

Lien vers le précédent communiqué de presse diffusé le 4 novembre à 13h.

**À propos du Groupe Crédit Mutuel Arkéa**

Groupe coopératif de banque et de services financiers, le Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Asset Management, Arkéa Capital, Suravenir, Arkéa Assurances…). Il compte 12 073 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5.8 millions de sociétaires et clients et affiche un total de bilan de 211,5 milliards d'euros. Fort de la diversité de ses expertises et de la singularité de son modèle d'affaires, le Crédit Mutuel Arkéa s'engage en faveur de l'accompagnement des transitions environnementales et sociétales, en cohérence avec sa qualité d'entreprise à mission. Partenaire financier de référence en Bretagne et dans le Sud-Ouest, le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur son plan stratégique "Faire 2030" pour accélérer son développement et sa transformation, au service d'une stratégie audacieuse animée par un collectif de collaborateurs et de sociétaires engagés autour d'une promesse commune : "Avec vous, de toutes nos forces".

**Contacts presse :**
Matthieu Senecot - matthieu.senecot@vae-solis.com
Solen Deltour - solen.deltour@arkea.com